

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL566

présenté par

Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'avant-dernière phrase de l'alinéa 148.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Groupe écologiste s'oppose à l'expérimentation d'un robot d'accueil dans les locaux de police et de gendarmerie.

Le livre blanc de la sécurité intérieure, publié le 16 novembre 2020, avait fait le constat suivant : « améliorer la qualité de l'accueil du public est (...) l'un des vecteurs premiers d'une relation de confiance entre la population et les forces de sécurité intérieure »

Ces robots accueils, qui existent déjà dans certains pays d'Asie et du Moyen-Orient, ne représentent en aucun cas une solution pour améliorer l'accueil des victimes.

Le respect de la confidentialité pour les victimes commence dès le pré-accueil et l'accueil au comptoir. Elles doivent, à ce stade, énoncer le motif complet de leur plainte. L'attitude et le nombre des policiers et policières au comptoir d'accueil favorise ou défavorise la confidentialité. C'est pour cela qu'un rapport de la préfecture de police de Paris, publié le 3 mars 2019, préconise aux femmes victimes de violences d'être entendues dans un cadre confidentiel. Un robot, qui ne peut se substituer à un être humain, ne saurait exercer des missions d'accueil qui sont très importantes pour le bon déroulement du recueil des plaintes. Cette expérimentation pourrait, au contraire, dégrader très fortement les conditions d'accueil des citoyens, qui souhaitent privilégier les relations humaines dans des périodes parfois très difficiles de leurs vies.